
Implants ophtalmiques — Lentilles intraoculaires —

Partie 1: Vocabulaire

Ophthalmic implants — Intraocular lenses —

iTEH Standards

(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 11979-1:2018](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2619cb41-094a-419a-8733-2ea01125be9f/iso-11979-1-2018>



Numéro de référence
ISO 11979-1:2018(F)

© ISO 2018

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 11979-1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2619cb41-094a-419a-8733-2ea01125be9f/iso-11979-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2619cb41-094a-419a-8733-2ea01125be9f/iso-11979-1-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes, définitions et abréviations	1
3.1 Termes et définitions.....	1
3.2 Abréviations	10

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO 11979-1:2018](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2619cb41-094a-419a-8733-2ea01125be9f/iso-11979-1-2018>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 172, *Optique et photonique*, sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophtalmiques*.
ISO 11979-1:2018
19cb41-094a-419a-8733-2ea01125be9f/iso-11979-1-2018

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 11979-1:2012), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 11979 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Implants ophthalmiques — Lentilles intraoculaires —

Partie 1: Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes applicables aux lentilles intraoculaires et aux méthodes d'essai utilisées pour les évaluer.

NOTE Les termes sont listés dans l'ordre alphabétique des termes anglais, qui figurent dans la version anglaise du présent document.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes, définitions et abréviations

3.1 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1.1

étude en accéléré de la durée de conservation

étude de stabilité consistant à augmenter la vitesse de dégradation physique ou chimique d'un produit en utilisant des conditions de stockage exagérées (par exemple, température, humidité) afin de déterminer des paramètres cinétiques de dégradation pour définir une date de péremption provisoire

3.1.2

lentille intraoculaire accommodative

LIOA

lentille intraoculaire qui assure une mise au point continue d'un point éloigné vers un point proche en modifiant la puissance dioptrique de l'œil

3.1.3

amplitude d'accommodation

différence de puissance de réfraction entre le point proche et le point éloigné de l'œil

3.1.4

emballage complémentaire

emballage utilisé en complément de l'emballage primaire et qui peut éventuellement servir à maintenir la stérilité de la lentille intraoculaire

3.1.5

puissance additionnelle

différence entre la puissance de vision de loin et la puissance de vision de près de la partie de la lentille, mesurée dans des conditions spécifiques

3.1.6

lentille de chambre antérieure

lentille intraoculaire de chambre antérieure

lentille intraoculaire destinée à être placée entièrement dans la chambre antérieure de l'œil

3.1.7

lentille intraoculaire asphérique

lentille intraoculaire ayant au moins une surface présentant une courbure à variation continue monotone depuis le sommet jusqu'à la périphérie

3.1.8

repère d'axe

indicateur du méridien ayant la plus faible puissance optique

3.1.9

puissance de base

puissance de vision de loin

puissance de loin

puissance destinée à permettre d'obtenir une image nette d'un objet de loin (infini)

3.1.10

sujet idéal d'expérience

sujet ne présentant pas de pathologie oculaire pré-opératoire ni de dégénérescence maculaire, et sans antécédent chirurgical pour la correction d'erreurs de réfraction

3.1.11

corps

partie centrale d'une lentille intraoculaire comprenant l'optique

[ISO 11979-1:2018](#)

Note 1 à l'article: Voir [Figure 1](#).